



CAHIER DES CHARGES

MARCHE DE TRAVAUX

Réfection voirie communale

Maître d'ouvrage : Mairie de Mazières
1, rue Général Chanzy
37130 MAZIERES DE TOURAINE
Tél. : 02.47.96.41.54 – Fax : 02.47.96.59.12

Date limite de réception des offres : Mardi 03 août 2010 à 13 heures

Article 1 Objet de la consultation

La présente consultation concerne la remise en état de la voirie communale de Mazières de Touraine, au titre du programme 2010.

Article 2 Procédure

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics

Article 3 Descriptif des travaux de réfections de la voirie

Les travaux proposés par le candidat devront répondre aux exigences suivantes :

A	Travaux préparatoires Constat d'huissier	1
B	Route de Velantan Fourniture et pose de bordures type T2 Reprofilage de la voirie par BB 0/6 <u>Création de purges :</u> - Terrassement sur 0,50 ml, pose d'un géotextile, mise en œuvre de 0/80 en béton recyclé sur une épaisseur de 0,40 ml, mise en œuvre de GNTa 0/315 sur une épaisseur de 0,10 ml	40 ml 135 m ²
	<u>Réfection de voirie en bicouche :</u> - Confection d'un enduit bicouche 6/10 et 4/6	936 m ²
C	La Brosserie <u>Réparations ponctuelles de chaussée :</u> - Décroûtage des enrobés existants, enduit monocouche gravillonné, BBSG 0/10 sur 0,05 ml	30 m ²
D	Lotissement (Rues du 8 Mai, de la Folie et des Coquelicots) Rabotage le long des bordures sur une largeur de 1,00 ml Reprofilage de la voirie par BB 0/6 (pour mémoire) <u>Réfection de voirie en enrobés :</u> - Mise en œuvre de BBSG 0/10 sur une épaisseur de 0,05 ml	800 ml 2 110 m ²
	<u>Mise à niveau :</u> - Regards Ø 10000 - Bouche à clé	23 u 6 u
E	Les Brosses <u>Scarification de chaussée :</u> - Décroûtage du support, mise en œuvre de GNTa 0/315 pour reprofilage	24 m ²
	<u>Réfection de voirie en enrobés :</u> - Mise en œuvre de BBSG 0/10 sur une épaisseur de 0,05 ml	330 m ²
F	Bois Berthaux Remise en forme des accotements (pour mémoire) Fourniture et pose de bordures type T2 Construction d'un grille 750 x 300 sur canalisation existante <u>Scarification de chaussée :</u> - Décroûtage du support, mise en œuvre de GNTa 0/315 pour reprofilage	18 ml 1 u 200 m ²
	<u>Réfection de voirie :</u> - Sciage de chaussée - Balayage du support - Confection d'une couche d'accrochage - Fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 sur une épaisseur de 0.04 ml	545 m ²

Toute offre ne respectant pas une des exigences ci-dessus sera éliminée par le maître d'ouvrage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Bruno JOLIVET à la mairie de Mazières de Touraine (portable : 06 42 26 10 21)

Article 4 Prix

Le candidat devra présenter un devis conforme au descriptif comprenant la fourniture, la livraison et la mise en œuvre sur site.

Le règlement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique dans un délai global de 30 jours par mandat administratif après réception de la facture.

Paiement sur facture unique après réception des travaux par le maître d'ouvrage.

Article 5 Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 6 Pièces constituant l'offre

Les offres devront contenir les pièces suivantes, datées et signées:

- Devis précisant le délai de réalisation
- Présent cahier des charges
- Planification des travaux

Article 7 Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1. Prix (incluant la livraison) 80%
2. Délai de réalisation 20%

Article 8 Conditions de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Réfection voirie communale programme 2010
NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être remis contre récépissé aux heures d'ouverture de la Mairie, ou s'il est envoyé par La Poste par pli recommandé avec AR, parvenir à destination avant la date et heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde et ce, à l'adresse suivante :

Mairie
1, rue du Général Chanzy
37130 MAZIERES DE TNE

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites précitées ne seront pas retenus.

A

, Le

Engagement du candidat